



RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

Exercice 31 aout 2016

RAPPORT DE TRANSPARENCE

Publié sur le site www.rsmfrance.fr
en application des dispositions
de l'article R. 823-21 du Code de commerce

Novembre 2016

Sommaire

PREAMBULE	3
DECLARATION DE LA DIRECTION	3
1 PRESENTATION DU CABINET RSM RHONE-ALPES	4
1.1 ORGANISATION JURIDIQUE	4
1.2 LA GOUVERNANCE.....	5
1.3 UNE ORGANISATION OPERATIONNELLE ORIENTEE CLIENTS	6
1.4 RSM RHONE-ALPES, UN ACTEUR ENGAGE AU SEIN DE LA PROFESSION	7
2 PRESENTATION DE RSM	8
2.1 RSM FRANCE	8
2.2 RSM INTERNATIONAL.....	9
3 DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DES COMPETENCES	10
3.1 LES PRINCIPES	10
3.2 RSM Rhône-Alpes MEMBRE DE RSM INTERNATIONAL ET D'ATH	10
3.3 UN DISPOSITIF COMPLET DE SUPERVISION	11
3.4 DES PROCEDURES RELATIVES A L'INDEPENDANCE	12
4 LES CLIENTS	13
4.1 LE CHIFFRE D'AFFAIRES.....	13
4.2 LISTE DES ENTITES AYANT DES TITRES FINANCIERS ADMIS AUX NEGOCIATIONS SUR UN MARCHE REGLEMENTE	14
5 LE CAPITAL HUMAIN	14
5.1 LA GESTION DES TALENTS.....	14
5.2 LES EFFECTIFS.....	14
5.3 MODE D'EXERCICE DES ASSOCIES	15
5.4 FORMATION.....	15

Préambule

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de transparence 2015-2016 de RSM Rhône-Alpes.

RSM Rhône-Alpes, anciennement dénommé RSM CCI Conseils, est un groupe d'audit, de conseil et d'expertise comptable en développement. RSM Rhône-Alpes met à disposition de ses clients, des équipes pluridisciplinaires capables de les accompagner toujours mieux, de leur proposer des solutions sur-mesure et de les aider à se développer dans un environnement de plus en plus complexe.

RSM Rhône-Alpes est membre du réseau RSM International. RSM Rhône-Alpes a ainsi l'ambition d'offrir aux entreprises et à leurs dirigeants une haute qualité d'intervention et d'être un partenaire long terme en leur proposant des services à valeur ajoutée dans le respect des valeurs de proximité, de créativité et d'exigence.

Déclaration de la Direction

Nous confirmons, en application des dispositions prévues à l'article R. 823-21 du Code de commerce, que :

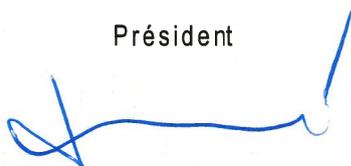
- L'application du dispositif de maintien et de contrôle de l'indépendance, exposé dans ce rapport, a fait l'objet d'une vérification interne ;
- Le dispositif de gestion des risques et des compétences décrit aux paragraphes 3 fait l'objet de contrôles réguliers pour s'assurer de son efficacité ;
- La politique de formation continue décrite dans ce rapport est déterminée de façon à permettre le respect des dispositions des articles L.822-4 et R.822-61 du Code de commerce.

Les derniers contrôles qualités périodiques mentionnés au paragraphe b) de l'article L.821-7 du Code de commerce effectués par le Haut Conseil du Commissariat aux comptes en 2010, 2013 et 2016 permettent de conclure que l'organisation mise en place et les outils utilisés par RSM Rhône-Alpes sont de nature à assurer la qualité des missions de commissariat aux comptes et de gérer les risques d'atteinte à l'indépendance.

Lyon, le 30 novembre 2016

RSM Rhône-Alpes
Pierre-Michel MONNERET

Président



1 Présentation du cabinet RSM Rhône-Alpes

1.1 Organisation juridique

RSM Rhône-Alpes (précédemment dénommée RSM CCI Conseils), est une SAS au capital de 1 998 608 € dont le siège social est 2 bis, rue Tête d'Or, 69006 LYON. Elle est immatriculée au RCS de LYON sous le N° 398 384 198

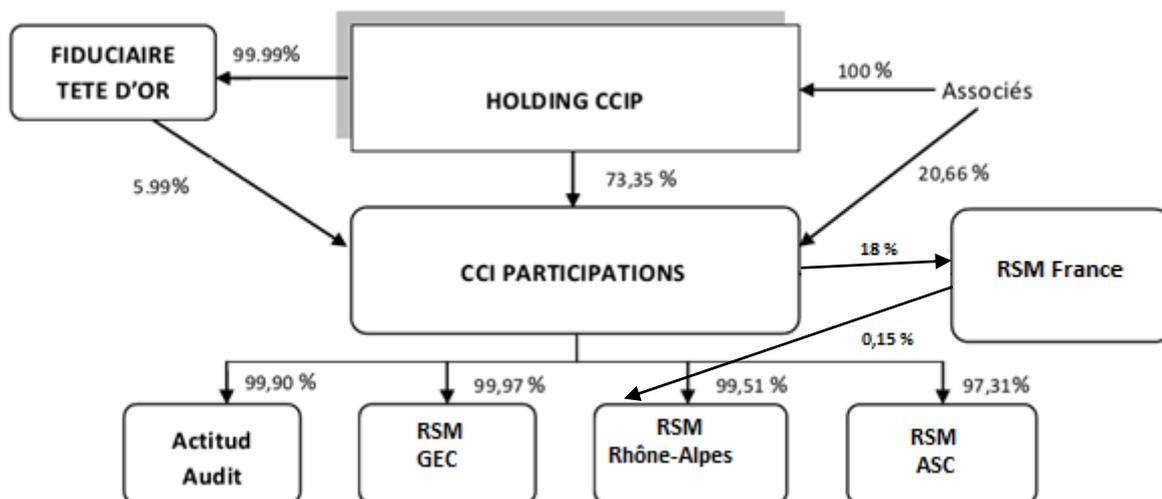
Elle exerce une activité de commissariat aux comptes et d'expertise comptable et à ce titre, elle est inscrite à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de LYON et au Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Rhône-Alpes.

Le groupe est dirigé par un Président assisté d'un comité de direction de 3 membres. Ils sont élus par l'assemblée des Associés pour une durée de 3 exercices.

La société est administrée par un conseil d'administration dont les 16 membres sont des associés des sociétés CCI PARTICIPATIONS et HOLDING CCIP détenant le capital de RSM Rhône-Alpes.

Le capital de la société est détenu à 99,71 % par la SAS CCI PARTICIPATIONS, elle-même détenue directement et indirectement via SAS FIDUCIAIRE TETE d'OR à 79,34 % par la SAS HOLDING CCIP. 16 associés de RSM Rhône-Alpes détiennent directement ou indirectement la totalité du capital de la société HOLDING CCIP.

RSM Rhône-Alpes est la principale société opérationnelle du Groupe RSM en Rhône-Alpes dont l'organigramme figure ci-dessous :



Les 16 Associés, personnes physiques, de RSM Rhône-Alpes sont tous experts-comptables et, à ce titre, inscrits au Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Rhône-Alpes.

Ces 16 associés sont, par ordre d'ancienneté comme associé :

- Monsieur François de BUSTAMANTE,
- Monsieur Jean-Yves PERROT,
- Monsieur Pierre-Michel MONNERET,
- Monsieur Jean-Pierre HORTEUR,
- Monsieur Jean-Marc PENNEQUIN,
- Monsieur Jean-Michel REY,
- Monsieur Alain GRILLE,
- Monsieur Nicolas BARIOZ,
- Monsieur Christophe DEMEURE,
- Monsieur Jean-Marc MOREL,
- Monsieur Sébastien BOUZARD,
- Monsieur Arnaud RICOME,
- Monsieur Gaël DHALLUIN,
- Monsieur Pascal VUAILLAT,
- Monsieur François-Régis de MONJOUR
- Monsieur Bertrand DUFOUR

Madame Evelyne CHANSAVANG est associée d'ACTITUD AUDIT.

12 d'entre eux et Evelyne CHANSAVANG, associée de ACTITUD Audit, sont commissaires aux comptes et, à ce titre, inscrits à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de LYON ou de CHAMBERY (Jean-Pierre HORTEUR). 4 associés n'exercent pas l'activité de commissaire aux comptes (Christophe DEMEURE, Sébastien BOUZARD, Arnaud RICOME et Bertrand DUFOUR).

1.2 La gouvernance

La Direction est assurée par un Comité de direction composé de 4 membres, associés de la société.

Ce Comité assure la direction stratégique et opérationnelle de la société RSM Rhône-Alpes.

Le Président de la société est Monsieur Pierre-Michel MONNERET.

Les 3 directeurs généraux sont Messieurs Jean-Marc MOREL Jean-Marc PENNEQUIN et Jean-Michel REY

La durée des fonctions de chaque membre est de trois ans, renouvelable.

Le Comité de Direction rend compte régulièrement de l'exécution de ses missions à la collectivité des associés.

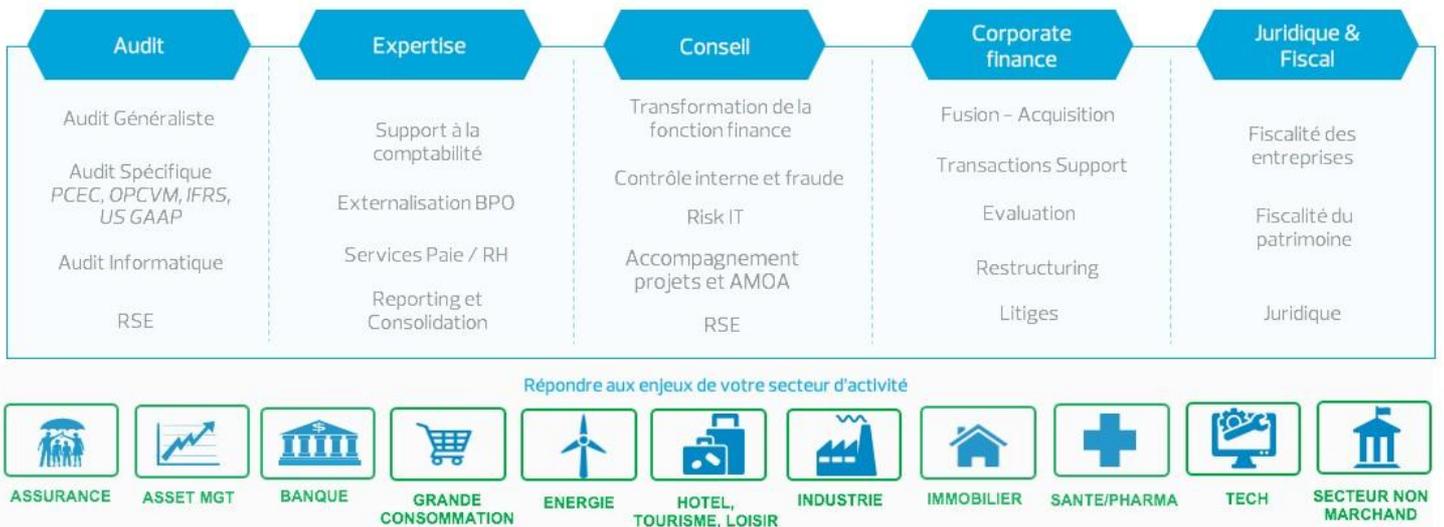
1.3 Une organisation opérationnelle orientée clients

RSM Rhône-Alpes est présent sur 5 métiers : Audit, Expertise, Conseil, Transactions et Juridique & Fiscal.

Nous proposons au sein de nos métiers différentes lignes de services représentatives de nos expertises.

Pour compléter notre dispositif technique et surtout l'enrichir d'une approche individualisée, fonction des spécificités et attentes de nos clients, nous avons organisé nos compétences par secteurs.

Cette démarche qui illustre notre volonté de mettre le client au cœur de notre réflexion, favorise la pluridisciplinarité, l'appropriation rapide des enjeux, la capacité à échanger sur les meilleures pratiques, l'anticipation et l'innovation.



Nous exerçons nos métiers au sein de pôles à taille humaine qui facilitent une relation de proximité avec nos clients et nos collaborateurs.

Nos équipes ont à leur service des experts dans les domaines de la fiscalité, des systèmes d'information, de la consolidation, des normes comptables (normes françaises, IFRS et US GAAP).

Les associés bénéficient par ailleurs de fonctions support chargées de leur apporter une expertise et une approche transversale par l'échange des meilleures pratiques et l'homogénéisation des process :

- Systèmes d'information
- Finance / contrôle de gestion
- Qualité / Déontologie
- Ressources humaines

1.4 RSM Rhône-Alpes, un acteur engagé au sein de la profession

Nous nous attachons à jouer un rôle actif participant aux analyses de place :

- Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon,
- Membre de l'Ordre des experts comptables de Lyon,
- Membres de diverses commissions techniques tant à la Compagnie des commissaires aux comptes qu'à l'Ordre des experts comptables (Vice présidence de l'Ordre des Experts-Comptables, Etudes Juridiques, Comité d'éthique professionnel...).

2 Présentation de RSM

2.1 RSM France



En France, RSM est constitué de 7 cabinets d'audit, de conseil et d'expertise comptable offrant une large implantation nationale et une présence forte à Paris, Lyon, Nantes, Montpellier et Colmar, Mayotte et La Réunion.

RSM France regroupe ainsi 725 professionnels et totalise un chiffre d'affaires de 73 millions d'euros.

Nos cabinets mettent en commun leurs moyens, leurs compétences techniques et spécificités pour répondre aux différentes demandes des entreprises en développement et les accompagner par des solutions sur mesure, à forte valeur ajoutée et pluridisciplinaires.

RSM Rhône-Alpes est membre du réseau RSM France.

RSM France est une société par actions simplifiée, au capital de 100 000 €, dont le siège est 26 rue Cambacérès, 75008 PARIS, inscrite auprès du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de PARIS Ile de France et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de PARIS. Les holdings des cabinets suivants sont :

- RSM Rhône-Alpes
- RSM Paris
- RSM Grand Ouest
- RSM Méditerranée
- RSM Est

RSM France détient une participation de 10 k€ dans chacun des cabinets.

RSM France est dirigée par un comité exécutif constitué de trois membres. Son président est Monsieur Jean-Michel PICAUD et Monsieur Pierre-Michel MONNERET est membre de ce comité de direction.

Le collège des associés est constitué par les présidents de chacun des cabinets membres.

Une convention réunit chaque année les associés des cabinets du réseau RSM France.

Les cabinets membres utilisent en audit une méthodologie commune développée par RSM International. Ils sont aussi membres de l'association technique ATH.

Il a été constitué au sein de RSM France divers comités et notamment :

- Un comité d'audit
- Un comité Ethique
- Un comité de formation

La fonction technique, l'organisation des formations communes, les relations avec le réseau international et la communication sont assurées par 3 permanentes.

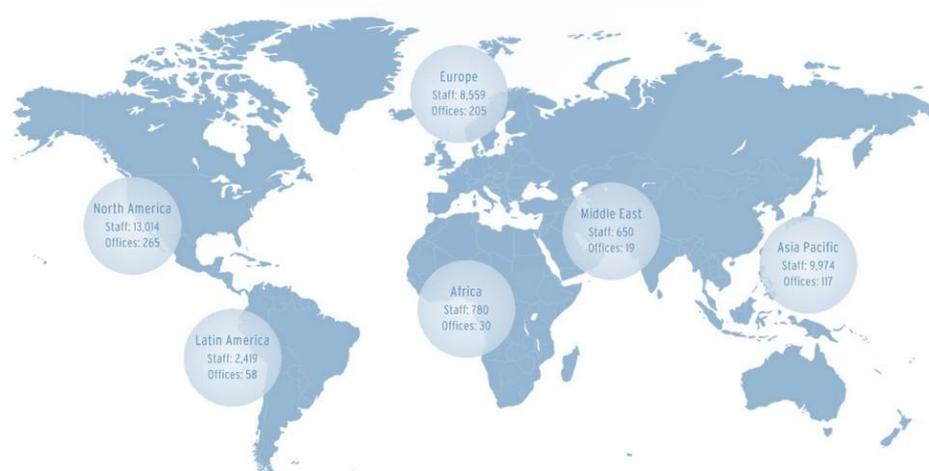
2.2 RSM International

RSM France est membre de RSM International, 6^{ème} réseau mondial, présent dans 120 pays avec un effectif de plus de 38.300 professionnels et un chiffre d'affaires global de près de 4,64 milliards \$.

RSM International Limited est une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 04040598. Son bureau est situé au 50 Cannon Street, London EC4N6JJ, United Kingdom.

RSM International est un réseau non intégré dont les représentants dans chaque pays sont indépendants sur les plans stratégique, opérationnel et capitalistique.

La marque RSM et tous les droits de propriété intellectuelle utilisés par les membres du réseau sont la propriété de RSM International Association, une association régie par les articles 60 et suivants du Code civil Suisse et dont le siège est à Zoug.



RSM International est membre du *Forum of Firms* qui engage ses membres à mettre en place, pour les audits transnationaux, des pratiques et des méthodologies fondées sur les Normes Internationales d'Audit (International Standards on Auditing), à se conformer au Code d'éthique de l'IFAC ainsi qu'aux codes de déontologie nationaux et à maintenir des normes de contrôle qualité conformes aux Normes Internationales sur le Contrôle de Qualité (International Standards on Quality Control).

RSM International nous permet d'accompagner activement nos clients à l'étranger en nous appuyant sur une coordination structurée et forte entre les différents membres.

3 Dispositif de gestion des risques et des compétences

3.1 Les principes

RSM Rhône-Alpes a mis en place un système de management de la qualité qui vise à accroître la satisfaction de ses clients et à se conformer aux exigences réglementaires en vigueur notamment sur les missions de commissariat aux comptes. Ce système de management couvre également la gestion des compétences des collaborateurs mises au service de ses clients.

Ce dispositif est basé sur le respect des normes professionnelles, la maîtrise des risques, la prise en compte des attentes client ainsi que sur l'optimisation de l'efficacité des missions.

Il est placé sous la responsabilité opérationnelle d'un associé et se matérialise principalement par le référentiel de procédures du cabinet et par une sensibilisation permanente des collaborateurs sur ces différents aspects.

Il s'inscrit dans le contexte réglementaire européen mais aussi français (code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes).

3.2 RSM Rhône-Alpes membre de RSM International et d'ATH

RSM Rhône-Alpes a recours aux services suivants qui s'inscrivent pleinement dans sa démarche qualité :

- **Veille stratégique**

RSM Rhône-Alpes dispose d'une veille stratégique qui s'appuie sur un suivi de l'actualité professionnelle en France et dans le monde.

- **Veille documentaire**

Le cabinet a accès à un centre de documentation entièrement dédié à la profession comptable et aux évolutions des entreprises qui permet le suivi des textes législatifs, réglementaires et professionnels.

- **Maintenance technique, méthodologique et technologique**

RSM Rhône-Alpes bénéficie d'une mise à jour et d'un enrichissement permanent des référentiels techniques (sous la forme de guides et de manuels) pour ses activités d'audit et de commissariat aux comptes, consolidation, expertise comptable conseil, missions sociales et services connexes aux entreprises dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Par ailleurs, le cabinet dispose d'un service de consultations techniques qui permet aux associés de trouver des réponses aux questions les plus sensibles qu'ils rencontrent dans leur exercice professionnel.

Enfin, RSM International et ATH (Association Technique d'Harmonisation) mettent à disposition des équipes des outils comprenant notamment un dossier électronique, un réseau intranet sur lequel elles trouvent l'ensemble des supports constituant les référentiels et une liaison extranet avec les centres de documentation.

- **Formation**

Le cabinet dispose d'un catalogue de formations et d'un ensemble de séminaires dont les objectifs sont d'aider les collaborateurs à progresser dans leurs compétences techniques (savoir conduire une mission), comportementales (savoir développer et vendre) et managériales (savoir gérer et motiver une équipe).

3.3 Un dispositif complet de supervision

Un dispositif permanent a été mis en place au sein de RSM Rhône-Alpes afin d'assurer la conformité de nos travaux aux attentes des clients et aux normes de la profession, à savoir :

- **Une supervision permanente**

Une supervision des équipes et des dossiers est réalisée en continu par les directeurs et responsables de mission ainsi que par les associés.

- **Des revues indépendantes**

Des revues sont effectuées, par un associé non signataire, sur les dossiers classifiés à risque et sur tous les clients ayant des titres financiers admis aux négociations sur un marché réglementé et plus largement les EIP.

La revue a pour objectif de conforter pour chaque dossier le bien-fondé de l'opinion et le respect de notre méthodologie au regard des normes d'exercice professionnel en vigueur.

– **Des contrôles qualité externes**

Chaque année, RSM Rhône-Alpes fait l'objet d'un contrôle qualité par RSM France, portant sur l'appréciation du respect des procédures et la bonne application de la méthodologie RSM au travers de l'examen d'un échantillon de dossiers. Depuis 2015, ce contrôle qualité est réalisé par délégation à ATH.

En application des procédures de contrôle qualité du réseau RSM, un contrôle qualité est réalisé tous les 3 ans par RSM International.

– **Des contrôles qualité de la profession**

Le cabinet fait l'objet, tous les 3 ans, d'un contrôle périodique diligenté par des contrôleurs du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes. Le dernier s'est déroulé du 26 septembre au 30 septembre 2016.

3.4 Des procédures relatives à l'indépendance

Le cabinet est particulièrement vigilant sur le respect des principes d'indépendance, enjeu majeur pour les organisations d'audit.

RSM Rhône-Alpes a mis en place des procédures, composantes importantes du système de management de la qualité, pour s'assurer, de façon continue, de son application à travers :

– **Une déclaration d'indépendance**

Cette déclaration est signée par chaque collaborateur à son entrée dans le groupe RSM Rhône-Alpes puis renouvelée chaque année, en début d'exercice.

Les situations spécifiques font l'objet d'un examen et des décisions sont prises par le Comité de direction dans le cadre de ses réunions périodiques.

– **Un contrôle de l'absence de conflit d'intérêts lors de l'acceptation des missions de commissariat aux comptes**

Toute proposition de mission de commissariat aux comptes fait l'objet d'une procédure d'acceptation de mandat formalisée. L'associé pressenti pour être le signataire du dossier doit :

- collecter les informations pertinentes sur l'entité,
- vérifier l'absence de situation de conflits d'intérêts auprès des associés de Rhône-Alpes et du réseau RSM International,
- vérifier l'absence de liens personnels, financiers et professionnels,
- le cas échéant, analyser la nature des missions réalisées antérieurement pour l'entité intéressée (ou pour l'entité qui la contrôle ou qui est contrôlée par elle),
- prendre contact avec le prédécesseur conformément aux dispositions du Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes,
- avertir l'AMF ou l'ACPR, le cas échéant.

Cette démarche est matérialisée par l'établissement d'un questionnaire d'acceptation de mission.

Une démarche similaire est en place pour l'acceptation de missions autres que l'audit.

– **Contrôle du maintien des mandats**

Chaque mission de commissariat aux comptes fait l'objet, par l'associé signataire, en collaboration avec le manager, d'une appréciation annuelle du respect des conditions du maintien du mandat. Les conclusions de cette démarche sont matérialisées dans chaque dossier client.

– **Rotation des associés**

Un suivi particulier a été défini sur tous les mandats de commissariat aux comptes qui doivent faire l'objet d'une rotation de l'associé signataire afin d'anticiper et bien préparer cette obligation.

Ces mesures relatives à l'indépendance sont complétées par un volet des contrats de travail qui traite d'un comportement professionnel irréprochable, de l'éthique, du respect du secret professionnel et de l'interdiction de l'utilisation des informations privilégiées auxquelles nous accédons.

4 Les clients

4.1 Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de RSM en Rhône-Alpes s'est élevé pour l'exercice de 12 mois clos le 31 août 2016 à 13 852 k€ contre 13 169 k€ € au titre de l'exercice précédent se répartissant ainsi :

- Missions de contrôle légal des comptes : 23%
- Autres missions: 77%

4.2 Liste des entités ayant des titres financiers admis aux négociations sur un marché réglementé

Liste des personnes ou d'entités dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé pour lesquelles RSM Rhône-Alpes ou les entités contrôlées ont effectué une mission de contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé couvrant la période du 1er septembre 2015 au 31 août 2016.

ERYTECH PHARMA

MRM

5 Le capital humain

5.1 La gestion des talents

RSM Rhône-Alpes est convaincu que la qualité des missions réalisées passe en premier lieu par celle des équipes qui en assurent l'exécution et la coordination.

Nos valeurs de proximité, de créativité et d'exigence qui fondent nos missions auprès de nos clients placent les talents au cœur de notre engagement.

Nous accordons la plus grande importance à nos collaborateurs. Plusieurs éléments clés constituent la ligne de force de notre stratégie de développement et d'épanouissement des projets personnels :

- Nos valeurs et notre histoire,
- Notre engagement et notre esprit entrepreneurial,
- La diversité de nos collaborateurs,
- Notre processus de recrutement et de formation,
- Notre système de suivi, d'évaluation et de promotion.

5.2 Les effectifs

Au 31 août 2016, l'effectif total de RSM Rhône-Alpes était de 131 personnes se décomposant ainsi :

- 16 Associés dans les holdings CCI PARTICIPATIONS et HOLDING CCIP,
- 1 Directeur de mission associé de RSM Rhône-Alpes,
- 114 Collaborateurs dont 8 Diplômés experts comptables salariés et 12 experts comptables stagiaires.

A ce jour, l'effectif est de 141 personnes.

Dans cet effectif, 22 collaborateurs participent aux missions de commissariat aux comptes.

5.3 Mode d'exercice des associés

Les associés exercent leur mission sur la base de valeurs partagées :

- Intégrité et éthique professionnelles ;
- Excellence dans le service rendu ;
- Engagement dans le développement des compétences ;
- Investissement dans une démarche entrepreneuriale ;
- Collégialité de la gestion.

Les associés sont non-salariés et ont signé des contrats de collaboration avec RSM Rhône-Alpes dans une logique de profession libérale.

Leur facturation est composée d'une partie fixe et d'une partie variable fonction de l'atteinte des objectifs collectifs et individuels. Les critères d'appréciation recouvrent la performance et le développement de RSM Rhône-Alpes au regard de son plan stratégique, le management des dossiers et des équipes conformément aux valeurs du cabinet et également l'implication dans les activités d'intérêt commun et de valorisation de l'identité de RSM Rhône-Alpes

L'appréciation est placée sous la responsabilité du Comité des Rémunérations.

5.4 Formation

RSM Rhône-Alpes a toujours accordé une grande importance à la formation comme moteur du développement du cabinet et des expertises de ses collaborateurs.

Ainsi, la formation fait partie intégrante du système de management de la qualité déployé au sein du cabinet.

Le dispositif de planification des formations s'appuie sur :

- la prise en compte des évolutions stratégiques du cabinet et l'identification de nouvelles prestations qui peuvent nécessiter des formations adaptées,
- une démarche de gestion prévisionnelle des compétences,
- la réalisation d'une évaluation annuelle, pour et par chaque collaborateur, permettant l'appréciation de besoins spécifiques,
- la réalisation d'un bilan annuel des formations suivies par les collaborateurs.

Un plan est établi chaque année par l'associé en charge qui spécifie les formations :

- sur les techniques d'audit ainsi que sur les aspects juridiques et réglementaires nécessaires à la réalisation des missions d'audit légal,
- sur l'appréhension de particularités sectorielles,
- à suivre dans le cadre de la préparation des examens professionnels,
- linguistiques pour les collaborateurs intervenant sur des groupes internationaux,
- aux outils informatiques.

Ce dispositif est complété par des réunions d'information technique mensuelles et trimestrielles (RIT) sur différents thèmes d'actualité notamment réglementaires.